

## Jeanne Godequin (c. 1647/ 4.10.1727)

Jeanne Godequin fait partie de cette nombreuse cohorte de Filles arrivées à en Nouvelle-France à la fin juin 1669. Quatre d'entre elles viendront s'installer dans la seigneurie de Maure. Toutefois, Jeanne n'y passera que quelques années avant d'aller s'établir ailleurs avec son mari.

Fille de Jacques Godequin et de Jeanne Dupuis, elle est originaire d'Amiens en Picardie.

Jeanne met peu de temps à trouver son mari; en effet, le 22 septembre 1669, elle se retrouve devant le notaire Becquet avec son fiancé, Vincent Croteau, pour signer leur contrat de mariage. Elle arrive avec des biens estimés à 300 £ et recevra la dot habituelle promise par le Roi, soit 50 £.

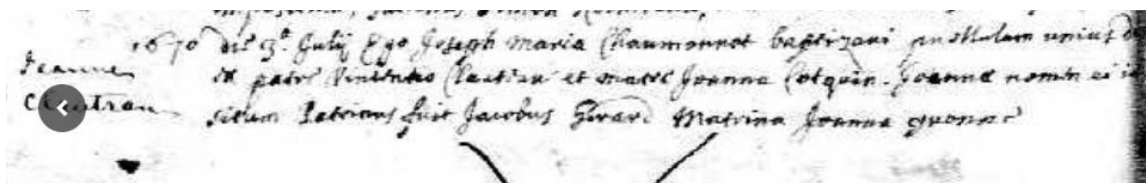
Quant à Vincent Croteau, il est né vraisemblablement en mars 1644, car il est baptisé le 29 mars suivant dans une paroisse de la ville de Rouen en Normandie.

Les recensements de 1666 et 1667 démontrent qu'il est au service des Jésuites. À la fin de son contrat avec ces derniers, il loue des terres et travaille sur celles-ci à titre de fermier. Par exemple, en avril 1670, il loue une terre, propriété de Jean Routier dans la seigneurie de Maure, près de la rivière du Cap-Rouge. Mais le 18 juillet suivant, on le dit habitant de la Côte Saint-François, à Sillery, comme le démontre le jugement suivant retrouvé aux Archives nationales du Québec.

Jugement condamnant Vincent Croteau, habitant de la côte Saint-François à payer à Guillaume Constantin, habitant de la côte Saint-Ignace, la somme de 20 livres en dommages et intérêts et frais de chirurgien. - 19 juillet 1670 (1)

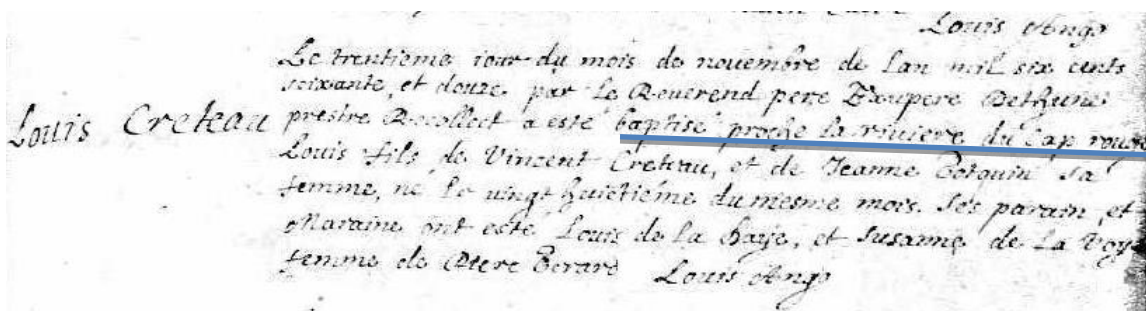
De plus, le premier enfant du couple Godequin-Croteau vient au monde le 2 juillet 1670 et est baptisé le lendemain à Sillery. Jeanne sera l'aînée d'une famille de onze enfants.

Acte de baptême de Jeanne Croteau le 2.07.1670, registre de la mission des Jésuites à Sillery.



Vincent loue une autre terre, cette fois-ci dans la région de la rivière des Roches ; c'est Antoine Augeron, meunier, qui en est le propriétaire. Vincent devra lui donner la moitié des grains récoltés en tant que loyer. Mais Vincent met fin à son bail en octobre 1671 et loue une autre terre, cette fois-ci à Étienne Dumet qui demeure tout près de la rivière du Cap-Rouge. L'entente prévoit qu'il doit défricher un arpent et demi de terre et remettre vingt minots de blé et six minots de pois annuellement. La présence du couple dans ce secteur de la seigneurie est attestée par l'acte de baptême de leur deuxième enfant, Louis. Il est écrit qu'il a été baptisé près de la rivière du Cap-Rouge.

Acte de baptême de Louis Creteau le 30 novembre 1672. Registre de Notre-Dame de Québec



À la fin du bail, soit le 20 février 1673, Jeanne et Vincent achètent, cette fois-ci, une terre de trois arpents par quarante arpents à Jacques Larrivée, moyennant une barrique d'anguille salée. Cette terre se retrouve dans le secteur ouest de la seigneurie comme on peut le lire dans l'acte de baptême suivant: « ...Vincent Croteau habitant de la rivière des Roches... ». Le parrain Laurent Armand et la marraine Madeleine Duval habitent eux-mêmes ce secteur.

Le cinq-septième jour du mois de novembre de l'an mil six cent soixante et quatre par M<sup>re</sup> Cyrille Duport prêtre du séminaire de Québec a été baptisé Laurent fils de Vincent Croteau habitant de la rivière des Roches et de Jeanne Godequin la femme, ce le quinzième jour du présent mois les parrain et marraine ont été Laurent et Armand et Madelone d'un côté femme de Pierre Chapois. Et de l'autre côté.

Le 5 octobre 1676, Jeanne et Vincent vendent leur habitation de la rivière des Roches pour seulement vingt livres à un dénommé Pierre Maillou.

L'épopée de Vincent Croteau et de Jeanne Godequin dans la seigneurie de Maure n'aura duré que six ans. Ils quittent pour de bon de Maure et vont habiter la région de Sillery pour quelque temps. Cinq ans plus tard, ils s'établiront définitivement dans la région de Saint-Antoine de Tilly. Leurs autres enfants viendront au monde dans cette paroisse. Sept de leurs enfants se marient à leur tour et tous les garçons s'établissent près de leurs parents.

Louis se marie le 22 novembre 1695, à Neuville, avec Louise Bordeleau. Après avoir demeuré à cet endroit environ deux ans, ils rejoignent les parents de Louis l'autre bord du fleuve. Six de leurs enfants seront baptisés à Saint-Nicolas.

Leur fils Charles se marie le 2 mai 1709 avec Suzanne Meny; mariage de courte durée, car Suzanne est retrouvée noyée dans le fleuve le 1<sup>er</sup> juin suivant. Son acte de décès relate ce triste événement.

Acte de sépulture de Suzanne Meny le 2 juin 1709; registre de Saint-Nicolas

Le vingt-neuf de quin de l'année mil sept cent neuf je soussigné l'abbé Louis missionnaire de St. Nicolas ay l'honneur de vous rendre compte de la sépulture de Charles Croteau marié d'après son qui s'estoit noyé le propre jour de son mariage avec sa femme à St. Nicolas et trouvé le 1<sup>er</sup> de juin flottant sur l'eau d'un côté de la rivière et a été enterré dans le cimetière de St. Nicolas par le prêtre de Jean LeBaron qui a déclaré ne savoir signer de l'écriture française qui a été fait par le prêtre de St. Nicolas et de ce jour que le d'eff. Le prêtre de St. Nicolas etienne Frichet.

Charles se remarie le 13 octobre 1710 avec Marie Dion de Saint-Nicolas. Ils auront trois enfants qui s'établiront aussi à Saint-Nicolas.

Nicolas unit sa destinée à celle de Catherine Meny, sœur de Suzanne, le 11 novembre 1709, à Sainte-Anne-de-Beaupré; ils vivront à Saint-Antoine-de-Tilly où leurs six enfants seront baptisés.

Pierre Croteau se marie à Charlesbourg le 29 avril 1715 avec Marie Chartre. Ils s'établissent, eux aussi, à Saint-Antoine où ils élèveront leur fille et ses cinq frères.

Leur plus jeune frère, Jacques, se marie avec Charlotte Dupont, originaire de Saint-Antoine. Ils iront vivre à Saint-Nicolas entourés de leurs quatorze enfants.

Jeanne et Marie-Louise se marieront aussi. Jeanne unit sa destinée avec Antoine Béziers. Ils vivront à Neuville et auront six filles.

Marie-Louise se marie le 22 novembre 1733 à Jacques Genest; elle est âgée de 43 ans. Son destin est aussi tragique que celui de sa belle-sœur Suzanne; selon le PRDH, elle est retrouvée noyée dans une fontaine le 14 avril 1734. Cependant, les deux exemplaires consultés de son acte de sépulture ne portent pas la mention de ce fait.

Avec ses onze enfants et ses 39 petits-enfants, Jeanne Godequin a bien mérité, elle aussi, son titre de mère de la nation québécoise. Sa descendance s'est concentrée sur la rive sud du fleuve avant d'essaimer, elle aussi, à la grandeur du continent nord-américain.

Denis Desroches

Le 2 août 2017

(1) TP1, S28, P707, Fonds du Conseil souverain, jugements et délibérations, BANQ

## Bibliographie

- 1) Sylvio Dumas, Les Filles du roi en Nouvelle-France, Société historique de Québec, Québec, 1972, cahier d'histoire #24,382o.
- 2) Landry Yves. Les Filles du roi au XVII siècle, orphelines en France et pionnières au Canada, Montréal, édition Leméac, 1992, 430 pages.

- 3) Langlois, Michel. Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608-1700) A.N.Q. La maison des Ancêtres, 1998, 4 tomes.
- 4) Trudel, Marcel. Le terrier du Saint-Laurent en 1674; de la Côte-Nord au lac Saint-Louis Tome 1, édition Leméac, Ottawa, 1972.

#### Sites Internet

1. [www.ancestry.ca](http://www.ancestry.ca)
2. <http://www.banq.qc.ca> <http://pistard.banq.qc.ca>
3. [www.genealogie.umontreal.ca/fr/LePrdh](http://www.genealogie.umontreal.ca/fr/LePrdh)
4. <http://histoirestaugustin.com/> site internet de la Société d'histoire de Saint-Augustin-de-Desmaures
5. <http://www.migrations.fr/700fillesroy>